



COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT



En ce début du XXIème siècle, les enjeux de la Transition Ecologique nous invitent à vivre de profonds changements de société. Dans quelle mesure sommes-nous capables d'accompagner et de faciliter ces évolutions collectives majeures ? Lorsque les valeurs personnelles se conjuguent avec les missions professionnelles, nous pouvons nous retrouver à assumer la fonction stratégique de « catalyseur de changement » auprès de nos collègues, de nos publics, de nos réseaux. Mais comment faire lorsque le doute, la colère, l'isolement ou le sentiment d'impuissance finissent par nous épuiser ? Comment trouver le sens et l'énergie nécessaire pour continuer à porter ces projets dans un contexte de métamorphose sociale et environnementale ?

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux cognitifs et émotionnels activés lors d'un processus de changement basé sur des modèles issus des sciences humaines

Identifier les enjeux de l'accompagnement

Distinguer les 3 postures d'accompagnement (expertise, animation, facilitation) et comprendre leur complémentarité

Analyser ses pratiques professionnelles pour ajuster son accompagnement à ses publics

DATES

8 & 9 avril 2024

en présentiel

+ 16 & 17 septembre 2024

en distanciel

(ces jours sont non dissociables)

DURÉE

22h : 14h (2 jours) en présentiel
+ 2 x 4h en distanciel

LIEU



CPIE des
Monts du Pilat

Maison de l'Eau et de
l'Environnement, Marllhes (42)

FORMATRICES

Emilie MOINE

Directrice du CPIE des Monts du
Pilat

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Acteurs et actrices de terrain travaillant dans le domaine de la transition écologique au sens large.

Sans pré-requis.

Un projet ou une situation-support sera demandé

Effectif : 6 à 12 stagiaires

TARIFS

1350 € net par stagiaire*
(transport, hébergement et restauration non inclus).
Possibilité de séjour en pension complète au CPIE.

* Prise en charge possible par votre OPCO. Formation non éligible au CPF

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Une formation en petit effectif pour favoriser l'expression de chacun et les partages d'expérience.

Un temps à s'offrir pour prendre du recul sur vos expériences et vos missions professionnelles.

Une alternance d'apports théoriques et méthodologiques, et de temps d'échanges et de réflexion individuelle et collective s'appuyant sur diverses techniques (réveils actifs, tours de table, exercices d'écoute, etc.)

Un suivi individuel pour cheminer en amont de la formation

Une dynamique modélisante :

Chaque module de formation est conçu comme un espace vivant d'accompagnement du changement, modélisant et illustrant par l'expérience les principes théoriques proposés par les formatrices. La formation est ainsi à la fois : une transmission de connaissances, un espace d'expérimentation, et une invitation permanente à l'observation réflexive.

MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Avant la formation : Questionnaire sur les attentes et connaissances préalables

Pendant la formation : Recueil des attentes, évaluation de l'atteinte des objectifs par des productions individuelles.

En fin de formation : évaluation de satisfaction à chaud, bilan pédagogique, remise d'un certificat de réalisation.

Après la formation : Questionnaire de satisfaction à froid

MOYENS TECHNIQUES

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation

Logiciels de visio et travail en distanciel

Mise à disposition de ressources pédagogiques en ligne

Si vous êtes porteur ou porteuse d'un handicap, contactez-nous pour que nous puissions évaluer ensemble les possibilités d'adaptation du programme et des conditions d'accueil à vos besoins.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

formation@urcpie-aura.org

04 37 43 45 09

Questionnaire de positionnement et pré-inscription obligatoires

FORMATION 2023



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Union Régionale des CPIE Auvergne-Rhône-Alpes
Synergie Jeunes • 245 rue Duguesclin. 69003 Lyon
Tél. 04.37.43.45.06 • formation@urcpie-aura.org • <https://www.urcpie-aura.org>

L'URCPIE AuRA est un organisme de formation enregistré sous le numéro 84691535069 auprès de la Préfecture de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.